

Emploi, rémunération et heures de travail, février 2019

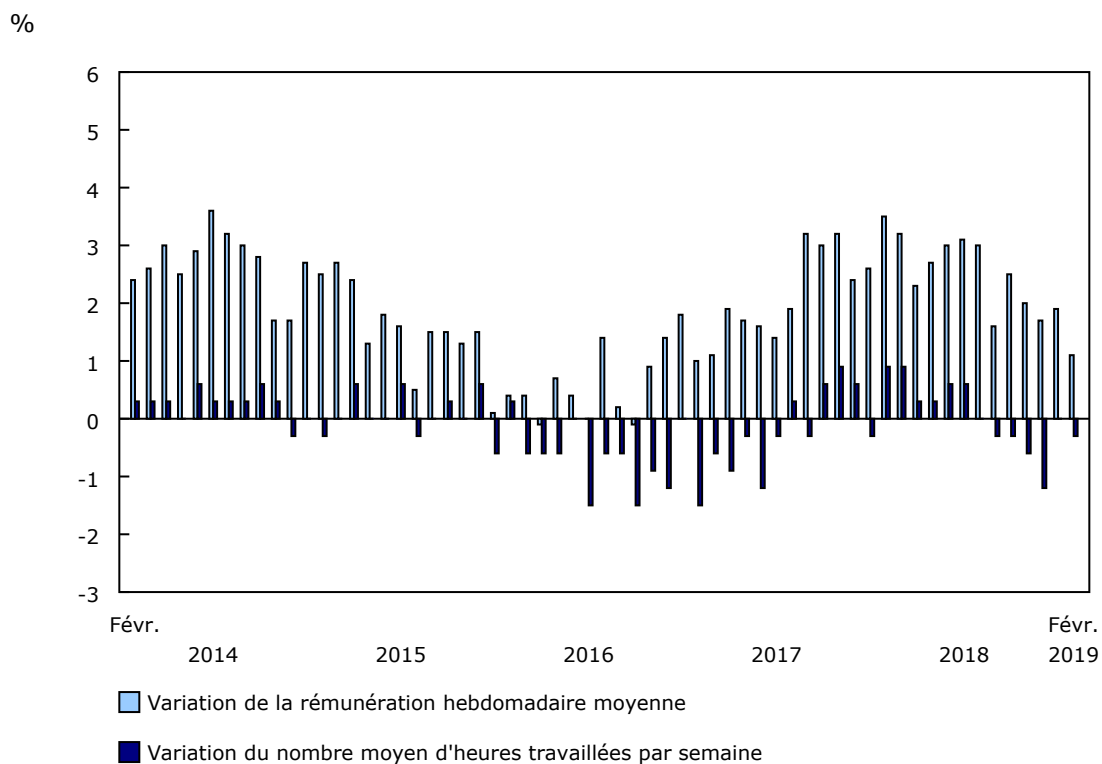
Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 25 avril 2019

La rémunération hebdomadaire moyenne des employés salariés non agricoles s'est établie à 1 007 \$ en février, ce qui a peu varié par rapport au mois précédent. Comparativement à 12 mois plus tôt, la rémunération a augmenté de 1,1 %.

En général, la variation de la rémunération hebdomadaire s'explique par divers facteurs, y compris la croissance des salaires, les variations de la composition de l'emploi par industrie, par profession et par niveau d'expérience de travail, ainsi que le nombre moyen d'heures travaillées par semaine.

En février, les employés salariés non agricoles ont travaillé en moyenne 32,7 heures par semaine, ce qui est inchangé par rapport au mois précédent, mais représente une baisse comparativement aux 32,8 heures enregistrées en février 2018.

Graphique 1
Variation sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne et du nombre moyen d'heures travaillées par semaine



Source(s) : Tableau 14-10-0223-01 (anciennement tableau CANSIM 281-0063).

Pour examiner les résultats les plus récents de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans un format interactif, visitez la page intitulée « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) ».



Statistique
Canada

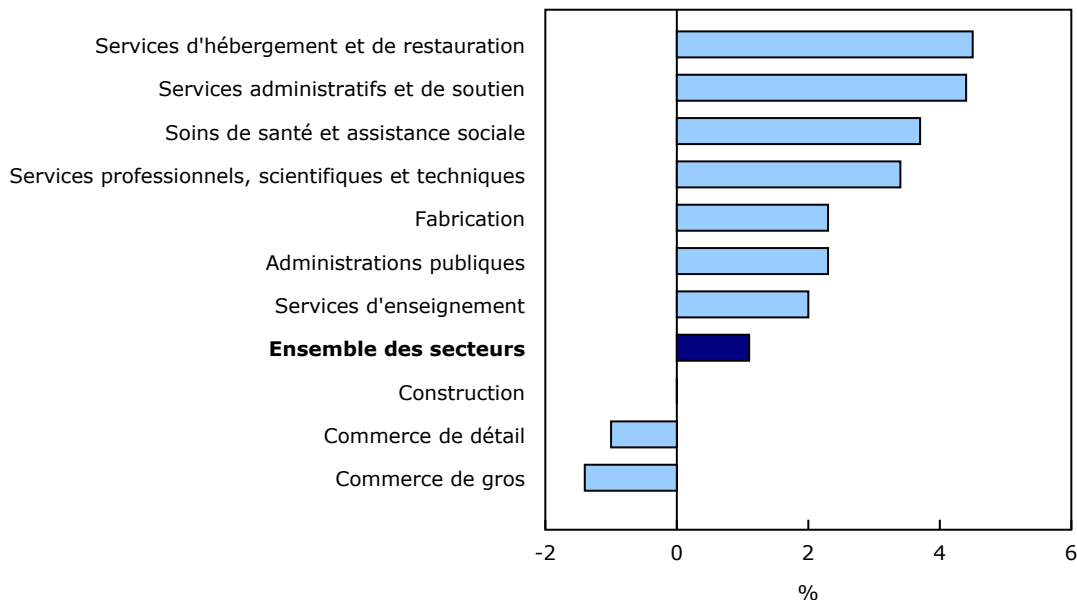
Statistics
Canada

Canada

Rémunération hebdomadaire moyenne par secteur

Comparativement à 12 mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté dans 7 des 10 principaux secteurs d'activité. La hausse la plus marquée a été observée dans les services d'hébergement et de restauration ainsi que dans les services administratifs et de soutien. Parallèlement, la rémunération a peu varié dans la construction, le commerce de détail et le commerce de gros.

Graphique 2
Variation sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne dans les 10 principaux secteurs, février 2019



Source(s) : Tableau 14-10-0220-01 (anciennement tableau CANSIM 281-0047).

Par rapport à 12 mois plus tôt, la rémunération dans les services d'hébergement et de restauration a progressé de 4,5 % pour s'établir à 414 \$ en février. Au niveau des industries, ce sont les restaurants à service complet et les établissements de restauration à service restreint qui ont contribué le plus à l'augmentation dans le secteur. À l'échelle provinciale, la hausse a été presque entièrement attribuable au Québec, à l'Ontario et à l'Alberta.

Dans les services administratifs et de soutien, la rémunération hebdomadaire moyenne a connu une hausse de 4,4 % pour atteindre 833 \$ en février, et les services d'emploi ont été le facteur qui a le plus contribué à cette augmentation. La hausse de la rémunération et de l'emploi en Ontario ainsi que la hausse de la rémunération en Alberta ont contribué à cette croissance dans le secteur.

Par rapport à 12 mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne dans les soins de santé et l'assistance sociale a connu une hausse de 3,7 % pour s'établir à 922 \$. Ce sont les services de soins de santé ambulatoires qui ont contribué le plus à cette augmentation, tandis qu'à l'échelle provinciale, c'est l'Ontario qui y a le plus contribué.

Au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en février, la rémunération dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques a progressé de 3,4 % pour atteindre 1 421 \$. La croissance de l'emploi dans l'industrie de la conception de systèmes informatiques et services connexes, où la rémunération est élevée, a contribué le plus à l'augmentation. À l'échelle provinciale, c'est à l'Ontario que revient la part la plus importante de

la hausse de la rémunération dans le secteur. Par rapport à 12 mois plus tôt, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine dans les services professionnels, scientifiques et techniques a augmenté de 1,7 %, passant de 35,9 heures à 36,5.

La rémunération hebdomadaire moyenne dans les administrations publiques a progressé de 2,3 % pour s'établir à 1 323 \$ en février. L'administration publique fédérale est celle qui a contribué le plus à cette augmentation.

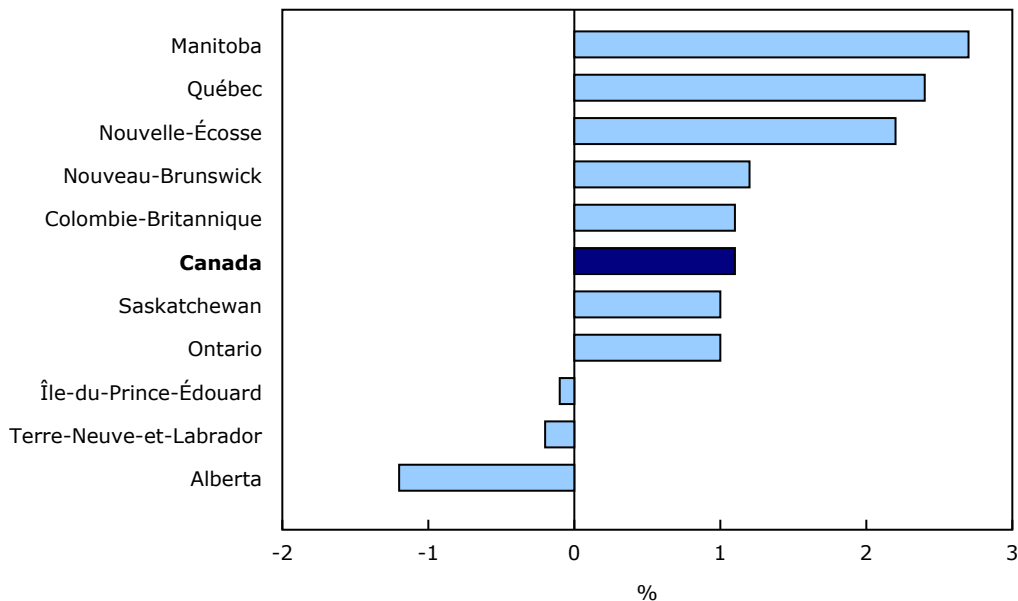
La rémunération hebdomadaire moyenne des salariés du secteur de la fabrication a augmenté de 2,3 % pour atteindre 1 117 \$, et l'essentiel de cette hausse est attribuable au Québec. Pour ce qui est des sous-secteurs, celui de la fabrication de produits métalliques était l'un de ceux qui a contribué le plus à la croissance de la rémunération dans le secteur par rapport à 12 mois plus tôt.

Dans les services d'enseignement, la rémunération a connu une hausse de 2,0 % pour atteindre 1 073 \$ en février. Ce sont les écoles primaires et secondaires qui ont contribué le plus à l'augmentation, tandis qu'à l'échelle provinciale, c'est le Québec qui a le plus contribué à la hausse dans ce secteur. Comparativement à 12 mois plus tôt, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine dans les services d'enseignement a augmenté de 1,2%, allant de 32,3 heures à 32,7.

Rémunération hebdomadaire moyenne par province

Comparativement à février 2018, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté au Manitoba, au Québec, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et en Ontario. Parallèlement, la rémunération a diminué en Alberta, alors qu'elle a peu varié à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador.

Graphique 3
Variation sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne par province, février 2019



Source(s) : Tableau 14-10-0222-01 (anciennement tableau CANSIM 281-0049).

La rémunération hebdomadaire moyenne des employés salariés au Manitoba a connu une hausse de 2,7 % pour s'établir à 952 \$ en février, principalement en raison de la croissance de la rémunération et de l'emploi dans le secteur de la fabrication. Par ailleurs, comparativement à 12 mois plus tôt, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine dans l'ensemble des secteurs a progressé de 0,9 % dans la province. Parallèlement, selon l'Enquête sur la population active (EPA), le taux de chômage a diminué, passant de 5,9 % à 5,3 %.

Comparativement à 12 mois plus tôt, la rémunération au Québec a connu une hausse de 2,4 % pour atteindre 950 \$, la majorité de la croissance s'étant produite depuis l'automne 2018. Le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale et celui de la fabrication ont contribué le plus à la hausse observée par rapport à 12 mois plus tôt.

De février 2018 à février 2019, la rémunération en Nouvelle-Écosse a augmenté de 2,2 % pour atteindre 885 \$, l'essentiel de cette hausse provenant du secteur des services d'enseignement et de celui des soins de santé et de l'assistance sociale. Selon l'EPA, au cours de la même période, le taux de chômage en Nouvelle-Écosse a diminué, passant de 7,9 % à 6,4 %.

Au Nouveau-Brunswick, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 1,2 % pour atteindre 920 \$ en février, les services d'enseignement ayant enregistré la croissance la plus marquée.

Comparativement à 12 mois plus tôt, la rémunération en Colombie-Britannique a augmenté de 1,1 % pour atteindre 969 \$, le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale ayant contribué le plus à cette hausse.

Par rapport à un an plus tôt, la rémunération a progressé de 1,0 % en Saskatchewan, pour atteindre 1 025 \$ en février, le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale ayant contribué le plus à cette croissance, tandis que le niveau d'emploi plus faible dans le secteur de la construction et la baisse de la rémunération dans le commerce de gros ont atténué l'augmentation totale.

En Ontario, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 1,0 % pour atteindre 1 026 \$ en février. Le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques et celui des soins de santé et de l'assistance sociale ont contribué le plus à cette croissance, laquelle a été atténuée par une baisse notable dans le secteur de la finance et des assurances.

La rémunération des employés salariés de l'Alberta a diminué de 1,2 % pour s'établir à 1 141 \$. Le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz, ainsi que le secteur de la construction ont contribué le plus à cette baisse. Par rapport à 12 mois plus tôt, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine a diminué de 1,2 % dans l'ensemble des secteurs en Alberta. Les données de l'EPA pour la même période montrent que le taux de chômage dans la province a augmenté, passant de 6,6 % à 7,3 %.

Emploi salarié non agricole par secteur

Le nombre d'employés salariés non agricoles a augmenté de 31 700 de janvier à février. Les hausses mensuelles les plus importantes ont été enregistrées dans le commerce de détail et la fabrication, tandis que la plupart des autres secteurs ont connu des augmentations plus faibles. Des baisses légères ont été observées dans le secteur des autres services (sauf les administrations publiques) et dans le secteur la construction.

Au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en février, le nombre d'employés salariés a progressé de 404 500 (+2,5 %). L'emploi a augmenté dans presque tous les secteurs, les soins de santé et l'assistance sociale (+73 300 ou +3,8 %) et le commerce de détail (+53 400 ou +2,7 %) venant en tête. Parallèlement, l'emploi salarié a diminué dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (-12 000 ou -3,5 %), ainsi que dans l'extraction minière, l'exploitation en carrière et l'extraction de pétrole et de gaz (-2 400 ou -1,2 %).

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, le monde a officiellement débuté la mise en œuvre de l'[Agenda 2030 pour le développement durable](#), le plan d'action axé sur la transformation des Nations Unies qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des quinze prochaines années. Le plan est fondé sur dix-sept objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



Note aux lecteurs

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est la combinaison d'un recensement d'environ un million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada et des résultats de l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui recueille des données à partir d'un échantillon de 15 000 établissements. Les données pour les administrations publiques fédérales, provinciales et territoriales sont recueillies à partir de divers fichiers administratifs fournis par ces administrations. Le principal objectif de l'EERH est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, du nombre d'emplois et du nombre d'heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. Cette analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont l'objectif premier est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle du taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

À la suite de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances affichées par les données sont assez semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, consultez la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées. L'élimination de l'effet des variations saisonnières facilite les comparaisons. Pour obtenir plus de renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter le document intitulé [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'ensemble des salariés non agricoles portent sur tous les salariés rémunérés à l'heure, les employés à salaire fixe ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées dans une catégorie du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération comprennent les heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées dans une catégorie du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Dans chaque communiqué, les données pour le mois de référence en cours peuvent faire l'objet d'une révision. Les données du mois précédent ont été révisées. Les utilisateurs sont invités à demander et à utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0357-01, 14-10-0358-01, 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 6 mai.

Prochaine diffusion

Les données de mars sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail seront diffusées le 30 mai.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Février 2018	Janvier 2019 ^r	Février 2019 ^p	Janvier à février 2019	Février 2018 à février 2019	Janvier à février 2019	Février 2018 à février 2019
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	996,74	1 010,70	1 007,40	-3,30	10,66	-0,3	1,1
Foresterie, exploitation et soutien	1 095,57	1 253,99	1 270,81	16,82	175,24	1,3	16,0
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 189,94	2 125,79	2 140,10	14,31	-49,84	0,7	-2,3
Services publics	2 201,24	1 812,14	1 777,40	-34,74	-423,84	-1,9	-19,3
Construction	1 242,70	1 243,52	1 242,78	-0,74	0,08	-0,1	0,0
Fabrication	1 092,08	1 129,09	1 117,07	-12,02	24,99	-1,1	2,3
Commerce de gros	1 228,05	1 218,94	1 210,81	-8,13	-17,24	-0,7	-1,4
Commerce de détail	599,39	604,49	593,18	-11,31	-6,21	-1,9	-1,0
Transport et entreposage	1 019,03	1 047,40	1 053,70	6,30	34,67	0,6	3,4
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 303,35	1 290,68	1 315,58	24,90	12,23	1,9	0,9
Finance et assurances	1 363,64	1 322,45	1 314,26	-8,19	-49,38	-0,6	-3,6
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 039,86	1 019,25	1 067,61	48,36	27,75	4,7	2,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 374,53	1 414,54	1 420,68	6,14	46,15	0,4	3,4
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 813,42	1 654,83	1 577,42	-77,41	-236,00	-4,7	-13,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	798,02	822,62	833,16	10,54	35,14	1,3	4,4
Services d'enseignement	1 051,64	1 059,65	1 073,08	13,43	21,44	1,3	2,0
Soins de santé et assistance sociale	889,04	918,05	922,01	3,96	32,97	0,4	3,7
Arts, spectacles et loisirs	604,53	619,59	608,19	-11,40	3,66	-1,8	0,6
Services d'hébergement et de restauration	395,89	408,60	413,69	5,09	17,80	1,2	4,5
Autres services (sauf les administrations publiques)	824,00	842,63	836,52	-6,11	12,52	-0,7	1,5
Administrations publiques	1 293,41	1 323,61	1 323,15	-0,46	29,74	0,0	2,3
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 038,07	1 041,83	1 036,12	-5,71	-1,95	-0,5	-0,2
Île-du-Prince-Édouard	843,91	851,00	843,11	-7,89	-0,80	-0,9	-0,1
Nouvelle-Écosse	865,75	895,08	884,92	-10,16	19,17	-1,1	2,2
Nouveau-Brunswick	909,23	923,47	920,46	-3,01	11,23	-0,3	1,2
Québec	927,78	952,41	950,33	-2,08	22,55	-0,2	2,4
Ontario	1 015,52	1 027,91	1 025,95	-1,96	10,43	-0,2	1,0
Manitoba	927,73	954,00	952,34	-1,66	24,61	-0,2	2,7
Saskatchewan	1 014,73	1 024,74	1 025,18	0,44	10,45	0,0	1,0
Alberta	1 154,21	1 147,69	1 140,93	-6,76	-13,28	-0,6	-1,2
Colombie-Britannique	958,49	974,84	969,20	-5,64	10,71	-0,6	1,1
Yukon	1 074,42	1 129,24	1 148,26	19,02	73,84	1,7	6,9
Territoires du Nord-Ouest	1 417,01	1 423,66	1 416,04	-7,62	-0,97	-0,5	-0,1
Nunavut	1 388,66	1 393,11	1 394,44	1,33	5,78	0,1	0,4

^r révisé

^p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.

Source(s) : Tableau [14-10-0223-01](#) (anciennement tableau CANSIM 281-0063).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Février 2018	Janvier 2019 ^r	Février 2019 ^p	Janvier à février 2019	Février 2018 à février 2019	Janvier à février 2019	Février 2018 à février 2019
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	16 469,4	16 842,2	16 873,9	31,7	404,5	0,2	2,5
Forêt, exploitation et soutien	38,9	40,0	39,9	-0,1	1,0	-0,3	2,7
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	203,5	200,8	201,1	0,3	-2,4	0,1	-1,2
Services publics	122,6	126,0	126,9	0,8	4,2	0,6	3,5
Construction	1 011,8	1 043,1	1 041,4	-1,7	29,7	-0,2	2,9
Fabrication	1 544,2	1 576,1	1 584,4	8,2	40,1	0,5	2,6
Commerce de gros	794,7	822,2	826,4	4,2	31,7	0,5	4,0
Commerce de détail	1 970,3	2 012,7	2 023,7	11,0	53,4	0,5	2,7
Transport et entreposage	745,1	774,6	778,2	3,6	33,2	0,5	4,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	344,2	334,8	332,3	-2,5	-12,0	-0,8	-3,5
Finance et assurances	726,9	739,6	741,4	1,7	14,5	0,2	2,0
Services immobiliers, de location et de location à bail	294,0	296,7	296,9	0,2	3,0	0,1	1,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	913,2	956,2	959,6	3,4	46,4	0,4	5,1
Gestion de sociétés et d'entreprises	99,7	109,4	108,5	-0,9	8,8	-0,9	8,8
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	808,9	827,5	829,7	2,3	20,8	0,3	2,6
Services d'enseignement	1 300,5	1 336,4	1 338,5	2,1	38,0	0,2	2,9
Soins de santé et assistance sociale	1 940,4	2 009,2	2 013,6	4,5	73,3	0,2	3,8
Arts, spectacles et loisirs	297,8	309,5	309,3	-0,2	11,5	-0,1	3,9
Services d'hébergement et de restauration	1 311,5	1 336,2	1 335,8	-0,4	24,3	0,0	1,9
Autres services (sauf les administrations publiques)	543,4	555,6	554,5	-1,0	11,1	-0,2	2,0
Administrations publiques	1 109,9	1 136,7	1 139,8	3,1	29,9	0,3	2,7
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	215,1	216,2	217,1	1,0	2,0	0,4	0,9
Île-du-Prince-Édouard	66,2	68,6	69,2	0,6	3,0	0,8	4,5
Nouvelle-Écosse	411,1	417,8	419,3	1,5	8,3	0,4	2,0
Nouveau-Brunswick	312,8	320,9	322,5	1,6	9,7	0,5	3,1
Québec	3 650,3	3 740,6	3 752,3	11,8	102,1	0,3	2,8
Ontario	6 406,5	6 566,1	6 571,0	4,9	164,5	0,1	2,6
Manitoba	605,5	613,5	612,3	-1,2	6,8	-0,2	1,1
Saskatchewan	476,5	484,9	484,0	-1,0	7,4	-0,2	1,6
Alberta	2 001,8	2 025,8	2 032,2	6,4	30,4	0,3	1,5
Colombie-Britannique	2 259,1	2 321,7	2 327,8	6,1	68,7	0,3	3,0
Yukon	21,8	22,3	22,4	0,1	0,6	0,4	2,5
Territoires du Nord-Ouest	26,3	26,7	26,6	-0,1	0,2	-0,4	0,9
Nunavut	16,5	17,1	17,3	0,2	0,8	1,2	5,0

^r révisé

^p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01 (anciennement tableau CANSIM 281-0063).

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0227-01](#) et [14-10-0255-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2612](#) et [5202](#).

Les Statistiques sur les postes vacants de janvier ([5202](#)) de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail sont maintenant accessibles.

Il est possible d'obtenir plus d'information sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail ainsi que des Statistiques sur les postes vacants dans une version mise à jour du *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données offre un portrait détaillé du marché du travail canadien en utilisant les données les plus récentes provenant de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et accessibles selon la province et le principal secteur d'activité. Des estimations historiques, remontant à 10 ans, sont aussi incluses. Cette application interactive permet aux utilisateurs de rapidement et d'aisément explorer et personnaliser l'information présentée. Combinez plusieurs provinces et principaux secteurs d'activité afin de créer vos propres domaines d'intérêts associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Rachelle Pelletier au 613-415-4867 (rachelle.pelletier@canada.ca), Division de la statistique du travail.